



**Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport
et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Canada)**
565, boul. Crémazie Est, bureau 10 100, Montréal (Québec) H2M 2W1
Tél. : (514) 389-9223 - Téléc. : (514) 389-4450 - Sans frais : 1-800-361-0483

Le 2 juin 2011

Aux président(e)s des sections locales, président(e)s d'unités et secrétaires archivistes

Objet : Bourses d'études TCA-Québec

Chères consoeurs, chers confrères,

Les TCA-Québec ont le plaisir de remettre des bourses d'études *CLAUDE DUCHARME*. Ces bourses s'ajoutent à celles des TCA-Canada, soit les bourses Cesar Chavez, Jim Ashton, etc.

Bourses d'études TCA-Québec :

- ▶ Syndicat national : CLAUDE DUCHARME (1 bourse)
- ▶ Conseil québécois : CLAUDE DUCHARME (1 bourse)

À cet effet, une description détaillée des bourses figure à la page 2.

Ces bourses sont offertes aux membres ainsi qu'aux enfants des membres en règle des TCA qui souhaitent poursuivre des études supérieures. Dans le cas des membres des TCA, lesdites bourses *CLAUDE DUCHARME* s'adressent à ceux et celles ayant au moins un (1) an d'ancienneté. **LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE DEMANDE EST LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2011.**

Nous vous demandons de faire circuler cette information au profit de tous vos membres.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter aux participantes et participants la meilleure des chances, et nous vous transmettons, chères consoeurs, chers confrères, nos salutations solidaires et fraternelles.

JEAN-PIERRE FORTIN
Directeur québécois des TCA

MARCEL RONDEAU
Président, Conseil québécois des TCA

/mrm :sepb343

p.j.

c.c. Sylvain Martin, directeur régional
Denis Lepage, directeur régional
Jean-Yves Fillion, secrétaire-trésorier
Représentant(e)s nationaux

BOURSES COMMÉMORATIVES CLAUDE DUCHARME

En hommage au travail et à la ferveur dont a fait preuve le confrère CLAUDE DUCHARME en défendant ses principes et en affirmant sa loyauté envers le mouvement syndical et la justice sociale, les TCA ont instauré deux bourses commémoratives CLAUDE DUCHARME.

Claude Ducharme nous a quittés subitement le 21 mars 1995 après une longue carrière dans le mouvement syndical. Il occupait le poste de directeur québécois des TCA, siégeait au Fonds de solidarité FTQ, était vice-président de la FTQ et participait également à différents comités. Il exerçait une influence sur les plans politique, économique et social, et ses actions nous inspirent encore aujourd'hui.

Les deux bourses commémoratives CLAUDE DUCHARME sont de deux mille cinq cents dollars (2 500 \$) chacune. Il s'agit de bourses d'entrée pour étudiants et étudiantes inscrits en première année d'études supérieures dans un établissement canadien. Les étudiants et étudiantes doivent être diplômés d'une école secondaire et avoir l'intention de suivre des études supérieures dans un établissement approuvé : université, institut de technologie, collège communautaire, institut pédagogique CÉGEP, école de sciences infirmières ou toute autre école spécialisée.

Une bourse sera décernée à une personne qui fera son entrée dans une université et l'autre à une personne qui fera son entrée dans une autre des institutions précitées. Il s'agit strictement de bourses d'entrée, non renouvelables et non cumulables, qui ne s'adressent pas aux étudiants et étudiantes inscrits en deuxième année d'études.

Le dossier de la demande de bourse devra être complété comme suit :

- **un formulaire officiel de la demande;**
- **les relevés de notes;**
- **une lettre de recommandation émanant d'un professeur, d'un directeur d'école ou d'une autre personne en vue dans la collectivité;**
- **un document indiquant formellement que le demandeur a été accepté dans un des établissements susmentionnés;**
- **une preuve d'inscription et un essai (entre 1 000 et 1 500 mots) portant sur le sujet figurant au formulaire de demande de bourse;**
- **une note explicative quant aux besoins financiers du demandeur, en cas d'égalité au classement.**

La sélection sera faite par un comité dont les membres sont nommés par le Bureau exécutif du Conseil québécois. En cas d'égalité au classement, le critère décisif sera les besoins et la situation financière du demandeur. Si les besoins sont les mêmes, la bourse pourra être divisée en parts égales et la décision du comité sera définitive. Ensuite, les récipiendaires seront invités à notre prochaine rencontre du Conseil québécois pour recevoir leur bourse. De plus, ils devront expliquer à nos membres, en quelques minutes, ce qu'ils ont l'intention de faire avec cet argent.

Les demandeurs doivent soumettre leur demande complétée au secrétaire-trésorier du Conseil québécois des TCA-Québec, le confrère JEAN-YVES FILION, **au plus tard le vendredi 30 septembre 2011, le cachet de la poste faisant foi.**

Bourses commémoratives CLAUDE DUCHARME

Conseil québécois des TCA

A/S Jean-Yves Filion

601, rue Adoncour, suite 102

Longueuil (Québec) J4G 2M6

P.S. — Les demandes incomplètes seront rejetées.

**SYNDICAT NATIONAL DE L'AUTOMOBILE, DE L'AÉROSPATIALE, DU TRANSPORT
ET DES AUTRES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU CANADA (TCA-CANADA)**

BOURSES COMMÉMORATIVES CLAUDE DUCHARME
FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE

| | | |
|---|---------------|-------------|
| <u>RENSEIGNEMENTS PERSONNELS</u> | | |
| Nom : _____ | | |
| (Nom) | (Prénom) | |
| Adresse : _____ | | |
| (Numéro de l'immeuble et nom de la rue) | | (Ville) |
| _____ | | |
| (Province) | (Code postal) | (Téléphone) |
| Nom du parent/tuteur : _____ | | |
| Adresse (si différente) : _____ | | |
| (Numéro de l'immeuble et nom de la rue) | | (Ville) |
| _____ | | |
| (Province) | (Code postal) | (Téléphone) |
| École actuelle et niveau atteint : _____ | | |
| Principal domaine d'études souhaité : _____ | | |

| | |
|---|---------------|
| <u>RENSEIGNEMENTS ESSENTIELS CONCERNANT LA SECTION LOCALE</u> | |
| Section locale : _____ | Unité : _____ |
| Dirigeant de la section locale attestant des renseignements ci-dessus : | |
| _____ | |
| (Nom en caractères d'imprimerie) | (Signature) |

S.V.P., VEILLEZ À CE QUE TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS CI-DESSUS SOIENT TRANSMIS ET LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ RESPECTÉS, FAUTE DE QUOI VOTRE DEMANDE SERA REFUSÉE. CES CRITÈRES SONT MENTIONNÉS À LA PAGE 2 DU PRÉSENT DOCUMENT.

Vous devez produire un essai à l'appui de votre demande qui portera sur un des sujets suivants :

- 1. Que pensez-vous du décrochage scolaire? Quelles mesures concrètes mettriez-vous de l'avant pour diminuer le taux de décrochage et ses effets?**
- 2. Parlez-nous de l'impact du conflit intergénérationnel sur les relations de travail**
- 3. On dit que les jeunes votent de moins en moins et qu'ils ne sont pas intéressés à politique. Que feriez-vous pour les inciter à participer à la vie démocratique et à faire leurs devoirs de citoyen?**
- 4. Quelle est votre vision du développement durable en matière d'énergie éolienne et/ou pétrolière?**

L'essai doit être dactylographié à double interligne sur papier de format lettre (8,5 X 11) et doit comprendre entre 1 000 et 1 500 mots. Les essais ne seront pas retournés.

Les documents suivants doivent être joints à la demande : notes scolaires de l'année en cours du demandeur, lettre de recommandation d'un professeur, d'un directeur d'école ou d'une autre personne en vue dans la collectivité, un document indiquant formellement que le demandeur a été accepté dans l'un des établissements mentionnés à la page 2, ainsi qu'une preuve d'inscription et une note explicative quant aux besoins financiers du demandeur.

Date de la demande : _____

Signature du demandeur : _____

IMPORTANT À RETENIR : VOUS DEVEZ ABSOLUMENT RESPECTER LA LIMITE DE MOTS, ENTRE 1 000 ET 1 500, SOUS PEINE D'ÊTRE DISQUALIFIÉ.

La demande doit être adressée à M. Jean-Yves Filion, secrétaire-trésorier du Conseil québécois des TCA, BOURSES COMMÉMORATIVES CLAUDE DUCHARME, 601, rue Adoncour, suite 102, Longueuil QC J4G 2M6 et postée **au plus tard le vendredi 30 septembre 2011, le cachet de la poste faisant foi.**